

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2004.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Mes chers collègues, si vous voulez bien vous installer, nous allons commencer notre réunion.

Madame PHEULPIN-COQUEL va faire l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, D'ANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mmes HENAUT, KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mme MAHIEU, MM. MARCHAND, MAUROY, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : MM. KANNER, LENGLET, Mmes MALLEVILLE, REDLICH, MM. RICHIR (pouvoir), SINAGRA.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur le Maire honoraire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, d'abord un petit mot pour vous dire que Pierre de SAINTIGNON et Eric QUIQUET sont actuellement au tribunal administratif -Michelle DEMESSINE est restée parmi nous parce qu'elle a une importante délibération à nous présenter- pour entendre les conclusions du Commissaire du Gouvernement concernant le stade Grimonprez-Jooris.

Je vous le dis tout de suite, nous n'aurons pas la décision ce soir puisqu'il est de coutume au tribunal administratif que les juges se retirent, prennent leur décision, puis écrivent leur décision qui est notifiée. Nous n'aurons aucune décision ce soir, je le dis pour que certains n'attendent pas et qu'ils ne soient pas déçus.

Nous aurons, je l'espère, cette décision dans la semaine mais, encore une fois, tout dépend de la vitesse à laquelle le tribunal écrira sa décision et la poste nous transmettra cette importante décision.

Je voudrais commencer cette séance en rendant un hommage officiel, car il y en aura d'autres, mon cher Régis, à Régis CAILLAU qui, vous le savez, a rejoint depuis le 1er décembre les services de la Région où il est Directeur général adjoint chargé des ouvrages régionaux. Inutile de vous dire que c'est une tâche essentielle et que Daniel PERCHERON a fait le bon choix, voulant que l'ensemble des grands dossiers, des grands équipements de la Région puissent être passés au peigne fin, tant sur le plan technique que sur le plan administratif et juridique, par un spécialiste. Je pense qu'il a trouvé le plus éminent de notre région.

.../...

Bien évidemment, nous ferons avec son accord le 7 janvier un pot plus amical où nous le couvrirons évidemment de beaucoup de choses, de baisers, de cadeaux, de toute notre amitié et de toute notre affection mais je ne voulais pas laisser passer cette fin d'année sans lui rendre un hommage public, au nom de Pierre MAUROY, bien évidemment, qui sera avec nous lors de la fête que nous ferons, et qui fera part de tout ce qu'il pense de Régis, je sais qu'il a beaucoup de choses à dire, au nom de tous nos collègues du Conseil Municipal, mais je crois pouvoir dire aussi, cher Régis, au nom des Lilloises et des Lillois parce que beaucoup d'entre eux te connaissent dans cette ville mais ceux qui ne te connaissent pas savent ce que tu as fait.

Cet hommage un peu solennel avant un hommage plus amical, c'est celui des Lilloises et des Lillois, et c'est pour cela que j'ai souhaité ce soir te remettre la Médaille d'or de la Ville de Lille.

Depuis quelques jours, Régis CAILLAU traite les grands dossiers d'équipement à la Région. Il m'avait évidemment parlé de cette proposition qui lui avait été faite par Daniel PERCHERON. Vous savez qu'il avait souhaité depuis quelques mois s'occuper à Lille même des grands dossiers, dont celui du stade qu'il a mené jusqu'au bout et je l'en remercie d'ailleurs parce qu'il a attendu que ce dossier soit terminé pour aller rejoindre les services de la Région.

Bien évidemment, je lui ai donné mon accord pour ce départ, tout en le faisant avec un peu de tristesse car je sais, et chacun le sait ici, que son grand professionnalisme mais aussi sa connaissance à nulle autre pareille de la ville, sa passion pour Lille, il faut le dire, vont nous manquer et vont manquer aux Lilloises et aux Lillois.

Mais, je le sais, il va s'occuper des grands dossiers régionaux et je pense qu'il aura un œil tout particulier pour les dossiers qui intéressent notre Communauté Urbaine, mon cher Pierre, et aussi bien sûr la Ville de Lille.

Quand nous aurons une question à poser sur l'histoire d'un dossier, il y a 40 ans, 30 ans, 20 ans, sur la négociation avec tel ou tel -mais si, puisque tu étais très précoce, Régis-, nous décrocherons le téléphone et nous appellerons Régis qui nous dira immédiatement « C'était à telle date, nous avons discuté ceci ou cela et voilà comment ce projet est arrivé ».

Pierre MAUROY a l'habitude de dire, et je reprends volontiers cette expression, que Régis est la mémoire de notre ville. C'est vrai, c'est la mémoire de tous les bouleversements, de toute la modernisation qui ont été portés, mon cher Pierre, par toi-même et que nous essayons de poursuivre aujourd'hui.

Je crois qu'il n'y a pas un seul projet de quartier, pas un dossier d'urbanisme, de rénovation d'habitat, d'aménagement urbain, de restructuration de friche industrielle dans lequel Régis n'ait mis sa patte pendant ces 30 années passées au service de Lille.

Chacun sait que, au-delà de ses compétences techniques, professionnelles si je puis dire, c'est quelqu'un qui aime d'abord faire, qui part d'une idée qui peut être soumise par les politiques que nous sommes, qui souvent d'ailleurs sont des idées qu'il a eues lui-même et qu'il nous a convaincus de mettre en pratique, mais je crois, et cela, je veux le souligner vraiment, que c'est quelqu'un qui est d'abord dans l'action et dans le faire.

Ce qui lui plaît c'est de concevoir un projet, un équipement et de pouvoir arriver jusqu'au bout de ce projet réalisé avec le maximum de compétence et, pour les usagers, dans la meilleure utilisation possible.

.../...

Depuis que dans les années 70, après ses études supérieures de géographie, il a décidé d'entrer dans le domaine de l'urbanisme, je pense qu'il s'est forgé un grand destin à la fois d'aménageur et d'urbaniste.

Je voudrais rappeler qu'il a d'abord travaillé avec Michel DELEBARRE et Charles GACHELIN au sein de l'Association de documentation et d'études régionales, l'ADER, qui avait été fondée par le Recteur DEBEYRE et qui a contribué aux premières mises en œuvre des décisions du Conseil Régional.

En 1973, Régis CAILLAU est nommé par Pierre MAUROY Directeur de l'Office d'HLM de la Communauté Urbaine de Lille et, à ce poste, il relève et il gagne le défi de la construction de milliers de logements sociaux à Lille, logements qui étaient devenus indispensables après la rénovation de Saint-Sauveur, la restauration du Vieux-Lille, la résorption de l'habitat insalubre et même du bidonville des Dondaines.

Quand on regarde cela avec un peu de recul, on se rend compte du chemin parcouru, mon cher Pierre, par le travail que tu as fait avec les collaborateurs de haut niveau que tu as choisis.

Quand Pierre MAUROY l'appelle à ses côtés à la Mairie de Lille en 1978, Lille compte plus de 14 000 logements sociaux dont plus de la moitié -ce n'est pas Alain CACHEUX qui me contredira- sont à mettre à l'actif de Régis CAILLAU. On voit que, à l'époque, on ne faisait pas les choses à moitié en matière de construction de logements, j'espère qu'on pourra continuer un tel développement, cher Alain, dans les années qui viennent.

De 1978 à 2003, Régis a occupé au sein de la Mairie les plus hauts postes de responsabilité. C'est à ce moment-là d'ailleurs que nous nous sommes rencontrés, quand je suis arrivée comme Première Adjointe de Pierre MAUROY et où nous avons travaillé ensemble sur un certain nombre de dossiers, dont ceux d'Euralille et d'Eurasanté.

Euralille, à l'époque où nous étions en pleine récession en France et où il fallait néanmoins lancer sa commercialisation après sa construction, et nous nous sommes très largement occupés ensemble de ce dossier.

Tout naturellement, après les nombreux postes occupés dans la Ville, toujours autour de l'aménagement et de l'urbanisme, Pierre MAUROY a appelé Régis CAILLAU comme Directeur général des services. Je dis « tout naturellement » parce que chacun pouvait dans notre ville considérer que sa détermination sans faille au service du développement et du renouvellement de notre ville le rendait le mieux à même de remplir cette importante fonction dans notre ville.

J'ai été très heureuse que nous puissions continuer ensemble ce travail en commun avant que Régis ne souhaite prendre un peu de champ par rapport à des dossiers très prenants, quotidiens, pour s'occuper des grands dossiers de la Ville, je pense à Fives Cail Babcock, au dossier de la rue de Béthune qui va bientôt arriver aussi à son terme, je pense bien sûr au dossier du stade que nous attendons avec impatience, et à beaucoup d'autres.

Je crois que l'on peut dire que pendant toutes ces années, Régis CAILLAU a été auprès de Pierre MAUROY puis ensuite, moins longtemps, auprès de moi, l'homme de tous les grands projets lillois et des dossiers stratégiques pour le développement de la ville.

On peut penser à la rénovation et à la restauration du Vieux-Lille, à la restructuration des anciennes filatures Leblan, aux premières opérations d'habitat et de vie sociale qui sont ensuite devenues la politique de la ville sous ses différentes formes, le Nouveau Siècle et l'Auditorium, Résonor à Fives, les négociations complexes pour le passage du TGV à Lille, comme Secrétaire de l'Association TGV Gare de Lille, Euralille, bien sûr, et puis, je l'ai dit, le grand stade.

.../...

Mais je tiens à dire ici devant chacun, au nom de Pierre MAUROY et de moi-même, que ce soit un grand dossier ou que ce soit un petit dossier, Régis y a toujours mis autant d'attention, autant de professionnalisme et autant de fougue dans l'aménagement de notre ville.

Je pense, mais je me trompe peut-être, nous le saurons cette semaine, que si Régis part, c'est peut-être parce qu'il part sans crainte pour notre stade, lui, l'amateur de football et le grand urbaniste. C'est peut-être un bon signe pour Grimonprez mais n'en disons pas plus, nous attendons sagement et sereinement la décision du tribunal.

Régis CAILLAU a mené aux côtés des élus lillois tous les combats difficiles et exceptionnels de la métamorphose de Lille ces dernières décennies, et notamment par un important travail avec Alain CACHEUX, que je salue bien évidemment.

A cet égard, et je crois que c'est l'essentiel, Régis est plus qu'un très haut fonctionnaire territorial, il est l'exemple même de quelqu'un qui est un bâtisseur du terrain, de l'action, ancré dans sa ville, passionné par sa ville, qui ajoute à ses compétences techniques et administratives un immense talent de négociation et vous savez que dans ces domaines cela est tout à fait essentiel.

Je voudrais dire devant lui, parce que je sais qu'il y est extrêmement attaché, et il a raison de l'être. Quel parcours professionnel formidable pour ce fils et petit-fils de mineurs, si fier de ses racines ouvrières et si attaché à son Nord natal.

Dans le fond, je me dis qu'en nous quittant, en partie seulement, c'est ce que je veux croire. Pour aller à la Région, il rejoint aussi un peu ses racines et qu'il pourra travailler pour ce Bassin Minier qui a tant besoin de la même énergie que celle qu'il a mise ici à Lille auprès de Pierre MAUROY et de moi-même.

A cet égard, il va avoir à traiter ce beau dossier du Louvre II, du Louvre bis, qui vient s'installer à Lens. Je le dis, chacun le sait ici, j'ai toujours défendu la candidature de Lens, y compris quand le Directeur du Louvre m'a parlé il y a deux ans et demi de ce projet, je pensais que ce projet n'était pas pour la métropole lilloise, qu'il était pour le Pas-de-Calais et, dans le Pas-de-Calais, parce que les autres villes ont déjà un patrimoine important et un musée important pour certaines d'entre elles, je pensais que Lens était très certainement le bon choix et je suis très heureuse que le gouvernement ait choisi cette ville.

Dans ce moment aussi épineux pour le LOSC que celui que nous vivons aujourd'hui, il faut toujours dire qu'il y a deux grandes équipes dans le Nord - Pas de Calais, il y a le LOSC et il y a Lens, eh bien, ce soir, nous sommes tous un peu Lensois parce que nous sommes très fiers que le Louvre aille à Lens.

On sait que le Louvre bis est en de bonnes mains puisque Régis va s'en occuper comme l'un des grands équipements de la région dans les années qui viennent.

Je ne voudrais pas terminer cet hommage à Régis CAILLAU sans dire aussi -mais nous le dirons peut-être plus facilement dans la fête amicale autour de lui- que c'est un homme attachant à tous points de vue parce qu'il sait ce qu'il veut, il a énormément d'ambitions pour la Ville et pour les autres, cela est formidable.

Quand j'entends trop facilement critiquer les fonctionnaires, je pense qu'on doit se souvenir qu'il y a des hommes comme Régis qui ont consacré leur intelligence, leur professionnalisme, leur énergie mais aussi leur temps -et très souvent au détriment de leur vie personnelle- pour que la vie des autres aille mieux.

.../...

Et à titre plus personnel, je voudrais dire à Régis, et je le dis devant vous, que si je connais un peu mieux la ville aujourd'hui qu'il y a dix ans, c'est parce que Régis CAILLAU m'a très souvent prise par la main pour m'emmener voir, non pas ce que j'évite à tout prix de connaître dans les premières années, mais des petits recoins de la ville pour me raconter les histoires particulières et pour essayer de faire en sorte que ce magnifique esprit lillois entre en moi.

Pour cela aussi, Régis, et puis pour ces heures de travail en commun, que ce soit pour relancer Euralille en 1995 et en 1997, jusqu'à ces derniers jours, nous avons toujours travaillé la main dans la main, dans une parfaite loyauté et honnêteté, y compris dans des discussions parfois un peu dures quand nous n'étions pas d'accord sur un dossier mais toujours avec un seul objectif, celui de faire en sorte que les Lilloises et les Lillois bénéficient de la meilleure décision prise.

C'est la raison pour laquelle, je reviens de manière officielle maintenant, je voulais dès avant la fin de l'année te remettre aujourd'hui la Médaille d'or de la Ville de Lille.

Si un fonctionnaire dans la ville a un jour mérité cette médaille, c'est bien toi.

Au nom de tous les Lillois, merci beaucoup Régis.

(applaudissements)

Je vous convie tous à nous retrouver dans la fête amicale que nous ferons le 7 janvier.

Après le départ de Régis, mais qui était déjà un peu engagé, un peu préparé sans qu'il parte définitivement, je dois vous annoncer le départ de Madame Stéphanie TEN EYCK, Directeur général adjoint chargé des finances et des achats.

Madame TEN EYCK est arrivée à Lille il y a un an et demi, deux ans, venant de la Ville de Créteil, alors même que son mari venait d'être nommé professeur dans une université londonienne et cela devait être parti pour longtemps. Malheureusement, cette université, pour des raisons que je ne peux m'expliquer, n'a pas renouvelé son contrat et, professeur d'université, il a été nommé par le Ministère de l'Education Nationale à Nancy.

C'est ainsi que Stéphanie qui a eu le temps, entre temps, de faire un bébé mais surtout de travailler avec force sur les dossiers qui lui ont été confiés par Bernard ROMAN et aujourd'hui par Pierre de SAINTIGNON et Dorothee DA SILVA, s'est occupée à la fois de la mise en place des procédures budgétaires et comptables, dans un souci d'une plus grande efficacité et d'une plus grande transparence, et d'une réorganisation du service comptabilité.

Elle a préparé les budgets 2003 et 2004 avec Bernard ROMAN, le budget 2005 et, bien que son mari soit parti depuis fin octobre, elle a attendu la préparation de ce budget, et je l'en remercie, pour rejoindre Nancy en début de semaine.

Elle a aussi préparé et réfléchi sur la politique de commande publique respectueuse du nouveau code des marchés publics avec Dorothee DA SILVA, dossier qui vous a été présenté lors du dernier Conseil.

Elle a travaillé aussi en étroite collaboration avec Monsieur JOURJON, Trésorier municipal de la Ville, que je remercie une fois de plus de son travail et de ses conseils à nos côtés.

Elle a rejoint le Conseil Régional de Lorraine, elle a réussi à trouver un travail à Nancy et c'est une très bonne chose pour elle. Elle est depuis ce matin Directeur général adjoint chargé du développement économique.

.../...

Je souhaite lui adresser -bien sûr, je le lui ai dit personnellement- nos remerciements pour le travail accompli, lui dire -mais je crois qu'elle est dans le même état d'esprit- que nous sommes évidemment désolés de ce départ et que, famille oblige, et université oblige, elle était contrainte de quitter notre Ville, avec regret, elle nous l'a dit, mais il faut lui souhaiter beaucoup de chance dans ses nouvelles fonctions.

Je serai amenée, dès le début de l'année, à vous annoncer quelle sera la personne qui la remplacera, que nous avons déjà rencontrée et qui me paraît aussi d'un très haut niveau.

Je voudrais vous dire un petit mot de la fête de clôture de Lille 2004 puisque Lille 2004 a tiré sa révérence le 28 novembre. 200 000 à 300 000 personnes -500 000 a dit TF1, je crois que c'est un peu exagéré, restons autour de 200 000 à 300 000 personnes- se sont retrouvées et ont investi la rambla lilloise pour y découvrir, dans le même esprit que Lille 2004, avec de la gaîté, de la convivialité, dans une ambiance tout à fait familiale, à la fois la métamorphose de la ville, la musique, bien évidemment, le feu d'artifice extraordinaire, que tout le monde a salué, du groupe F.

Nous n'avons pas eu à déplorer d'incidents au cours de cette nuit festive et je dois dire d'ailleurs que nous n'en avons pas eu tout au long de l'année. Il faut saluer cette capacité qu'ont les hommes et les femmes du Nord à faire la fête dans un climat de détente et de chaleur.

Nous avons pu ainsi, dans cette dernière fête pour Lille 2004, apprécier encore une fois un fabuleux spectacle.

Nous ressentons déjà sans doute les uns les autres une certaine nostalgie, beaucoup d'entre nous m'ont dit « Je vais enfin pouvoir dormir un peu tranquille ou me reposer le week-end » mais je crains que très rapidement en début d'année on ne dise « Et alors ? »

Donc, nous reparlerons de l'après Lille 2004, dès le début de l'année, juste quand l'impatience reviendra, le goût de refaire à nouveau la fête tous ensemble, d'assister à des métamorphoses, à des manifestations culturelles et artistiques diverses.

Avec Lille 2004, comme le dit Didier FUSILLER, on est capitale européenne pour la vie, c'est vrai, et Lille 2004 bien évidemment ne s'arrêtera pas cette année, nous continuerons sur un rythme un peu différent, mais nous parlerons de tout cela avec Catherine CULLEN en tout début d'année. C'est l'occasion pour moi néanmoins de remercier encore l'ensemble des équipes de Lille 2004 mais aussi les centaines d'agents municipaux qui se sont mobilisés pour que tout se passe bien, remercier les élus et aussi remercier les journalistes qui nous ont accompagnés, souvent tard dans la nuit et très souvent aussi le week-end dans l'ensemble de ces manifestations.

Le 15 décembre prochain, avec l'ensemble de ceux qui ont accompagné fortement Lille 2004, Pierre MAUROY, bien évidemment, Président de la Communauté Urbaine, Daniel PERCHERON, Président de la Région, Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général, nous serons à l'opéra pour accueillir et remercier, bien évidemment, le monde culturel, l'association Lille 2004, les mécènes, les partenaires privés, mais aussi les agents de notre Ville et les ambassadeurs, tous ceux qui nous ont permis de mener cette belle année 2004.

Actuellement, nous sommes quelques-uns à nous occuper du reclassement de l'ensemble des équipes car il serait dommage qu'un certain nombre d'entre eux, beaucoup sont originaires de la région, c'était volontaire dans notre choix, soient obligés d'aller chercher ailleurs, alors qu'ils ont une expérience de plus, et quelle expérience, à leur actif.

.../...

Nous sommes donc en train de rechercher, pour ceux qui n'en ont pas encore, les moyens de reclassement de cette formidable équipe qu'il faut saluer depuis l'agent d'accueil compétent qui, avec le sourire, a accueilli les visiteurs, y compris lorsqu'il y avait la queue, jusqu'à Didier FUSILLER et Laurent DREANO qui ont été les porteurs de cette grande aventure.

Depuis le 28 novembre, vous avez vu que les installations de Bambuco ont laissé la place à notre grande roue, une institution pour Lille, ainsi qu'à la chenille, installée cette année sur la Grand'Place puisque nous avons encore le Pavillon du Thé de Shanghai devant l'opéra.

Et puis, non loin de là, a poussé une fois de plus, mais cette fois-ci de manière encore plus belle, le marché de Noël.

Pour ceux qui n'y sont pas encore allés, je le dis notamment à Christian DECOCQ qui n'a pas pu nous accompagner pour faire un tour de grande roue, ce qui m'a beaucoup manqué cette année, car je sais combien il aime monter dans cette grande roue, ce marché de Noël est particulièrement superbe. Il recueille un vif succès, il a accueilli des commerçants plus nombreux dont certains viennent d'Allemagne, de Belgique et même du Québec cette année. Il est très bien aménagé, très bien organisé.

Je voudrais remercier, bien sûr, le Conseil de quartier de Lille Centre et particulièrement sa Présidente, Marie-Thérèse ROUGERIE, la Fédération lilloise du commerce et son Président Claude SOHET, l'Association Lille Centre animation et son Président Franck HANOH, ainsi que tous ceux qui ont contribué à ce magnifique résultat et bien sûr aux services municipaux, Jean-Marie WATTEAU et toute son équipe qui ont été là pour aménager ce marché de Noël qui aujourd'hui atteint le niveau des plus grands marchés de Noël dans notre pays. Il faut nous en féliciter.

Je voudrais aussi saluer un autre événement qui a été inauguré à Lille Sud samedi, installé place Martin Luther King, c'est une patinoire.

Une patinoire à Lille, cher Pierre MAUROY, nous en avons tous rêvé et nous ne l'aurons sans doute jamais. Mais il y aura une patinoire dans la métropole donc nous irons dans cette grande patinoire.

Aujourd'hui, l'Union des commerçants de Lille Sud, et j'en salue le Président, M. François DESBOTTES, a eu cette idée en disant « Lille Sud devient le quartier de la glisse grâce à cette halle de glisse qui a été aménagée, poussons un peu loin le raisonnement et installons une patinoire pour les fêtes de Noël qui remplace les chalets habituels de Noël.

Cette patinoire de 200m² est ouverte depuis ce matin. Il y a eu quelques problèmes techniques samedi, l'organisateur pensait, à tort, qu'il faisait très froid dans le Nord, en fait, il ne faisait pas assez froid mais, ça y est, la glace a pris et depuis ce matin, notamment les enfants puisque les classes, les centres sociaux vont y aller le matin et l'après-midi elle sera ouverte au public, chacun peut aujourd'hui patiner à Lille Sud. Là aussi, c'est une belle réalisation pour la ville et pour le quartier.

Il faut remercier les agents locaux de médiation sociale, les ALMS, qui sont présents à la patinoire, comme à la halle de glisse, tout comme l'Association le Gant d'argent qui investit les champs de la boxe française et de l'insertion et qui est aussi présente dans ces manifestations.

C'était la partie joyeuse de ce carnet, même si les départs ne l'étaient pas, je voudrais juste vous donner quelques informations.

.../...

D'abord, j'ai souhaité organiser le lundi 22 novembre une cérémonie d'accueil de tous ceux qui ont été naturalisés ces trois dernières années.

Vous savez que le vote d'une loi en août 2004 permet au Préfet de donner maintenant aux collectivités locales la liste des personnes qui ont été naturalisées françaises. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent, les Mairies ne connaissaient pas la liste de ces naturalisés. Il m'a paru essentiel de les accueillir ici, dans l'Hôtel de Ville, représentant la démocratie, à côté de la Préfecture, représentant la République, mais le Beffroi représente aussi la République, et de leur dire notre bonheur de les voir entrer dans cette nationalité française.

Se souvenir avec eux que beaucoup de parcours ont été difficiles. Ceux qui sont venus en France ne l'ont pas toujours fait par un choix facile à faire, certains ont été obligés de quitter leur pays, soit pour des raisons de violence, de difficultés lourdes, soit pour des raisons économiques.

D'autres ont choisi de venir dans notre pays, directement, et ont décidé d'y rester.

Mais je sais aussi que le choix de prendre une nationalité est un choix difficile à faire ; parfois, parce que toutes les législations ne le permettent pas, on est obligé d'abandonner sa nationalité d'origine.

Et puis, c'est un long parcours pour être naturalisé français puisque, je le rappelle, s'il y a des critères qui sont donnés par la loi, aucune naturalisation ne se fait de manière obligatoire, c'est un choix qui est réalisé par le ministre concerné, en l'occurrence, le Ministre du travail.

Tous ceux que nous avons reçus ont souvent eu un parcours difficile, y compris pour obtenir la nationalité française, et j'ai souhaité leur dire à la fois combien nous étions heureux que nombre de Lillois aient eu cette nationalité, et aussi leur rappeler que cette nationalité leur donne des droits, notamment le droit de vote et de s'inscrire sur les listes électorales, ce qui est à la fois un droit et un devoir, mais que cette nationalité leur demande l'engagement d'essayer de respecter le mieux possible notre République avec ces mots forts que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Mais je leur ai dit aussi qu'il est essentiel de ne pas oublier ses racines et que c'est une force considérable pour un homme, pour une femme, d'avoir une double origine, si je puis dire, celle du pays dont on est issu mais aussi celle du pays que l'on a choisi.

Nous sommes extrêmement fiers à Lille d'avoir beaucoup d'hommes et de femmes dont les origines, celles de leurs parents ou de leurs grands-parents, sont d'un autre pays ou d'un autre continent, et que cela fait évidemment la force et la richesse de notre ville.

Un mot aussi pour dire que Madame VERBRUGGHE a organisé cette année encore, du 7 au 21 décembre, deux semaines autour des droits de l'homme à Lille. Comme chaque année, il s'agit de commémorer la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948.

Le thème cette année pour ce 56ème anniversaire était le trafic des êtres humains en Europe et dans le monde.

Malheureusement, quand on regarde ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, on se dit que chaque année il est peut-être encore plus urgent, plus important de fêter la Déclaration universelle des droits de l'homme parce que son application est loin d'être naturelle dans notre pays comme d'ailleurs dans l'ensemble du monde.

.../...

La Ville propose au public une exposition photographique inédite de 38 œuvres de Marie DORIGNY sur le thème de l'esclavage moderne, de l'immigration clandestine, de la prostitution et du travail des enfants.

Cette exposition a été inaugurée par Madame VERBRUGGHE le 7 décembre dernier. Elle est accessible au public dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 21 décembre.

Par ailleurs, nous avons un programme riche, deux semaines rythmées par la projection de films, des expositions et des débats, avec le concours d'Amnesty International, de la CIMADE, de la Ligue des droits de l'homme, du mouvement Le Nid par exemple.

En remerciant Ginette VERBRUGGHE pour son implication dans ce travail qu'elle mène d'ailleurs tout au long de l'année, c'est peut-être aussi l'occasion pour nous de penser ce soir à Ingrid BETANCOURT qui a passé plus de 1 000 jours en détention aux mains de la guérilla des FARC en Colombie, elle qui a été et qui demeurera, je l'espère, engagée pour la défense des droits de l'homme.

C'est peut-être une occasion de plus, même si nous y pensons chaque jour, de penser aux deux journalistes français, Christian CHESNOT et Georges MALBRUNOT, qui sont toujours détenus en Irak.

Tout cela pour dire que, de ces dossiers qui touchent des hommes et des femmes qui paraissent parfois éloignés jusqu'au respect des droits de l'homme à côté de chez nous, ce combat reste aujourd'hui pleinement d'actualité.

Un petit mot enfin pour vous dire que nous venons de terminer la deuxième série de forums citoyens que nous avons menés cette année sur l'amélioration de la qualité des services et des équipements de proximité. Le dernier a eu lieu chez Madame ESCANDE aux Bois Blancs.

Ces forums citoyens cette année ont rassemblé plus de 3 000 Lillois. Ils permettent de continuer, quartier par quartier, à engager avec eux qui le souhaitent le débat sur un thème qui intéresse particulièrement les Lillois.

Par ailleurs, à Fives, Jean-Louis FREMAUX a lancé avec Eric QUIQUET le quatrième atelier urbain de proximité. Vous savez que nous nous sommes engagés à mettre en place ces ateliers urbains de proximité à chaque fois qu'un nouvel équipement de taille importante, majeur, est aménagé dans un quartier. Celui-là concerne l'aménagement du Square des Mères. Cet atelier urbain de proximité permettra de travailler avec les habitants sur leurs souhaits par rapport à ce réaménagement.

Je ne parle pas ce soir de tous les outils de la démocratie participative, encore que, si je lis bien la presse de ce week-end, j'ai l'impression que nous devrions en parler plus puisque certains doutent de l'intérêt de la démocratie participative dans notre ville. C'est en tout cas ce que j'ai compris d'un écho venant d'une ville Outre Deûle.

Je voudrais dire que nous sommes ici des « faiseurs » en matière de démocratie participative et non pas des « diseurs », et pour ceux qui en doutent, je leur recommande de lire le livre de Michel FALISE, mais peut-être aussi de voir combien sont nombreuses les Villes qui viennent nous demander de leur expliquer ce que nous faisons en matière de démocratie participative.

Et pour que l'information soit complète vis-à-vis du Conseil municipal de cette ville, puisque l'exemple qui était donné sur le fait que nous ne respectons pas la démocratie participative était que nous refusions que la place du Concert soit rendue piétonne les jours de marché, je voudrais dire Outre Deûle que la place du marché est bien évidemment piétonne les jours de marchés. Donc, il

.../...

vaut mieux se renseigner avant de parler, je ne me permettrais pas, moi, de m'exprimer sur la démocratie participative, ni dans cette commune, ni d'ailleurs dans toute autre. Nous sommes suffisamment occupés par celle de la Ville de Lille.

C'était un petit trait d'humour pour terminer, si tant est que ce soit d'ailleurs très drôle.

Je vous propose maintenant, mes chers collègues, que nous passions à l'ordre du jour. Il va être d'ailleurs assez rapide parce qu'il y a beaucoup de dossiers mais que nombre d'entre eux sont des délibérations habituelles sur lesquelles, en règle générale, nous avons un consensus.

Je souhaite néanmoins donner la parole à certains de nos collègues qui vont vous donner des informations sur des dossiers importants.

Je commence par Madame DEMESSINE qui va nous donner des informations sur la délégation de service public du parc des nouveaux sports.

Chemise n°9

Rapporteur : Madame DEMESSINE,
Adjointe au Maire

SPORT

04/979 - Parc des Nouveaux Sports - Délégation de Service Public - Désignation de l'exploitant.

Merci, Madame le Maire.

Quelques mots concernant la délibération 979 sur la délégation de service public pour la halle de glisse.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais vous rappeler que l'inauguration de la halle de glisse le 16 octobre dernier a été un grand succès et surtout une grande fierté pour les habitants de Lille Sud qui découvraient ce site magnifique, qu'ils n'avaient pas encore aperçu complètement de la rue, la halle de glisse et surtout les sites extérieurs, et en même temps une grande satisfaction pour les clubs et les jeunes pratiquants individuels des sports de glisse qui attendaient avec impatience un lieu pour pouvoir évoluer dans de bonnes conditions et ne pas se retrouver dans tous les coins de la ville, parfois même en pensant gêner un peu.

Donc, grand motif de satisfaction.

Depuis cette inauguration, et alors même que le grand bâtiment n'est pas encore ouvert, c'est aussi un succès de fréquentation qui va tout à fait dans le sens où nous l'avons pensé et souhaité, c'est-à-dire un endroit où se côtoient des jeunes, des familles, des promeneurs, des habitants du quartier, des visiteurs venant d'ailleurs, d'autres départements, de toute la région, des clubs sportifs pour l'entraînement et pour la compétition.

Certains jours pendant les week-ends ou les vacances il n'est pas rare de trouver 300 à 400 personnes sur le site et sur les sites extérieurs qui pratiquent des sports de glisse, le skate, le roller, mais aussi des jeunes enfants qui apprennent à faire de la bicyclette.

.../...

Après quelques problèmes de rodage dont on a parlé la dernière fois, aujourd'hui, on peut dire que tout se passe bien et que tout le monde attend avec une grande impatience l'ouverture de la halle de glisse.

Je peux vous dire qu'elle ouvrira au public pour les vacances de février, date à laquelle la construction de tous les modules sera terminée et où le délégataire sera à pied d'œuvre pour l'exploitation.

Lors du Conseil municipal du 15 novembre, vous avez accepté le principe d'une délégation de service public, eh bien, au terme d'une longue démarche partenariale, de nombreuses réunions et études de dossiers, deux candidatures sur six, après la procédure d'appel d'offres, ont été retenues dans une première phase. Vous avez d'ailleurs dans le dossier les noms des candidats qui n'ont pas été retenus.

Les deux candidatures retenues sont celles de l'UCPA qui est un grand mouvement de l'éducation populaire nationale, et de la SORELI qui est un partenaire local.

Les deux propositions étaient équivalentes mais notre choix final s'est porté sur l'UCPA qui, nous semble-t-il, au regard de son expérience dans la gestion et l'animation d'équipements sportifs, de loisirs et de plein air, a satisfait tout à fait aux attentes de la Ville, tant en matière d'amplitude d'ouverture que d'encadrement que de projet sportif et d'animation pour l'intérieur mais aussi pour l'extérieur de la halle de glisse.

L'UCPA, je vous le disais, est un grand mouvement d'éducation populaire à but non lucratif, ce qui était important aussi pour nous, un partenaire qui cherche à faire une animation dans l'esprit dans lequel la Ville souhaitait qu'elle puisse se faire. C'est aussi un organisme qui est un partenaire de l'Etat, sous sa tutelle d'ailleurs, en particulier du Ministère de la jeunesse et des sports.

Vous le connaissez déjà, il propose des vacances sportives dans plus de 140 centres en France et à l'étranger, c'est son activité la plus connue, en particulier de ceux qui, dans leur jeunesse, ont fréquenté les stages sportifs de vacances.

Mais depuis 15 ans cette organisation a développé une importante activité partenariale avec les collectivités territoriales et assure déjà dans ce cadre le fonctionnement, la gestion et l'animation d'une trentaine de structures de sports et de loisirs en France, que ce soient des bases de loisirs, des patinoires, des centres équestres et, en particulier en banlieue parisienne dans des quartiers ou dans des logiques équivalentes à celle que l'on peut rencontrer à l'orée du quartier de Lille Sud, en particulier aussi dans les quartiers de la politique de la ville.

C'est aussi un partenaire important de la grande action chaque année qui s'appelle Ville Vie Vacances.

Enfin, l'UCPA apporte aussi son concours à des grands événements connus aujourd'hui que sont Paris Plage, Pur Mix ou la Nuit des Jeunes à Bercy.

Ce qui nous a intéressés aussi dans la candidature de l'UCPA c'est son investissement dans la formation. Dans le domaine de la jeunesse, dans le domaine de la pratique des nouveaux sports, la formation des collaborateurs est très importante, les transferts de savoir-faire, les échanges d'expériences car il n'y a pas encore de grandes logiques construites en ce domaine. Cela est très important pour nous et c'est ce qui lui vaut sa notoriété et le fait d'avoir des interventions de qualité envers tous les publics.

.../...

Sa démarche autour de la solidarité avec les quatre objectifs qu'elle a tenu à mettre en évidence que sont la prévention, l'intégration, la remobilisation et la formation.

Enfin, l'UCPA a motivé sa candidature dans le cadre d'un déploiement de ses activités plus au Nord de la France et en particulier à Lille et dans l'agglomération. Elle compte proposer aux jeunes qui fréquenteront le site de la halle de glisse d'autres activités dans d'autres domaines et pour d'autres horizons. Pour elle c'est aussi un point d'appui pour avoir une activité beaucoup plus large dans la ville et dans l'agglomération. Comme elle a proposé également de s'associer, avec son savoir-faire, à l'ambition pour la Ville que va nous proposer encore plus Mme le Maire à partir de 2005 de faire de Lille une ville de solidarité.

Voilà en quelques mots pour vous présenter le délégataire.

Les conditions du contrat sont détaillées dans la délibération.

La contribution de la Ville sera de 238 000 par an pour la durée du contrat qui va durer trois ans parce que nous avons tenu à ce qu'il y ait 1 400 heures pendant lesquelles la Ville conserve une possibilité d'activité notamment pour les écoles, pour les centres de loisirs, pour les animations du service des sports et pour les clubs sportifs.

La halle de glisse sera accessible à tout public. Elle sera gérée par l'UCPA pour les publics individuels. Nous avons souhaité également dans le contrat que les tarifs soient accessibles à tous et en particulier pour les enfants des quartiers limitrophes.

Il y aura un tarif lillois, un tarif aussi pour les non Lillois car nous pensons qu'il faut faire une différence puisque ce sont quand même les Lillois qui assument cet équipement et son fonctionnement.

Il y aura un tarif très bas qui sera soumis à des critères de revenus des foyers sous forme de quotient familial retenu pour les autres tarifs de la Ville.

Voilà ce que je voulais dire, Madame le Maire, pour l'ouverture au public aux vacances de février de la halle de glisse, en souhaitant qu'elle rencontre un grand succès, ce dont je ne doute pas puisqu'elle n'est pas encore ouverte et qu'il y a beaucoup de monde qui vient sur le site pour demander la date de l'ouverture.

Madame le Maire - Merci infiniment, Madame DEMESSINE, de ce rapport complet.

Je mets aux voix la délibération 979.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci beaucoup.

Adopté.

04/975 - Subventions aux clubs de Haut Niveau : Lille Métropole Hockey Club, A.S.P.T.T. Lille Métropole, Tennis Club Lillois Lille Métropole Haut Niveau, Lille Université Club - Troisième répartition.

04/976 - Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement - Première répartition - Année sportive 2004/2005.

.../...

04/977 - Coût de fonctionnement des équipements sportifs municipaux - Politique tarifaire - Revalorisation.

04/978 - Association "Les Doggies" - Attribution d'une subvention.

04/980 - Complexe Sportif Raymond Kopa dans le quartier de Lille Sud - Aménagement de terrains synthétiques et d'ouvrages annexes - Avenant.

04/981 - Salle Lestiboudois dans le quartier de Vauban - Réfection de la toiture.

04/982 - Halle de sports Jean Bouin, avenue Louise Michel à Lille Moulins - Avenant au lot n° 1 : Gros œuvre.

04/983 - Salle de sports François Coppée rue François Coppée à Lille Sud - Avenants - Lot n° 1 : Gros œuvre - lot n° 3 : Charpente - lot n° 4 : Couverture - Lot n° 15 : Peinture.

Adoptés.

- Etat récapitulatif des aides directes et indirectes versées au titre de l'année 2003 - Information.

Les Membres du Conseil Municipal prennent acte de ce rapport d'information.

Madame le Maire - Je passe la parole à Madame BOUCHART qui va nous présenter le point sur l'économie sociale et solidaire, à l'aide d'un petit film.

Chemise n°28

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

Mme BOUCHART - Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, à l'aune de mes délibérations je souhaite vous présenter aujourd'hui le bilan à mi-parcours du Plan local de développement de l'économie social et solidaire, l'état des réalisations et la progression de cette économie qui, dans notre ville, est aujourd'hui une réalité économique à part entière.

Ce plan a été voté en juin 2002 pour une période de 3 ans. Il est cofinancé par la Région, le Département, la Caisse des dépôts et consignations, la Ville de Lille bien sûr et l'Etat, même si aujourd'hui celui-ci n'honore plus son engagement.

Ce plan vise à promouvoir un modèle de développement économique fondé sur :

- . la primauté de l'individu,
- . les valeurs d'utilité sociale dans les activités,
- . les initiatives créatrices d'emplois,
- . la démocratie interne,
- . l'adhésion aux principes de développement durable.

.../...

Pour soutenir la démocratie interne dans les pratiques des acteurs, il nous fallait être exemplaires dans notre mode de faire. C'est pourquoi je rappelle que le plan a été construit à partir d'un diagnostic partagé, 13 ateliers dans les quartiers de la ville où plus de 120 acteurs ont été mobilisés, et que, naturellement, nous avons souhaité une mise en œuvre collective de ce plan, tant au travers d'un comité de pilotage où les représentants des structures sont présents à part entière, qu'au travers d'une commission extra-municipale où associations, entreprises, organismes de crédit réfléchissent ensemble, débattent et proposent des modes de faire.

Je m'étais engagée à évaluer la mise en œuvre du plan à mi-parcours pour mesurer ce qui a été fait et permettre des réajustements.

Je vais vous présenter les résultats autour des quatre objectifs du plan. Le premier objectif consistait à animer le réseau d'acteurs.

Portée à l'origine par une seule structure, l'Assemblée permanente de l'économie solidaire, l'animation a été réorganisée autour d'une logique de projets : 4 thématiques ont été identifiées :

- . échanger
- . produire et consommer
- . épargner et financer
- . accompagner et entreprendre.

Elles feront l'objet d'ateliers de travail et de temps de conférences débats comme celles que nous avons organisées il y a quelques mois à la MEP autour de l'entrepreneuriat collectif par exemple.

Cette fonction d'animation est importante pour :

- . diffuser les pratiques
- . transférer les savoir-faire
- . produire du changement culturel.

Le deuxième objectif consistait à accroître et améliorer l'offre existante, notamment développer la coordination de la finance solidaire.

A ce jour, 46 projets de financement ont été réalisés ; 5 clubs Cigales existent dans la ville, c'est-à-dire une centaine d'épargnants solidaires qui investissent dans des micro-projets de proximité. Les deux derniers ont été créés, l'un sur Moulins, en lien avec la politique de la ville, et l'autre se constitue ce soir de façon officielle à Saint-Maurice Pellevoisin.

Sur ce quartier d'ailleurs la Cigale est un maillon de plus entre le chantier d'insertion du Service civil international et le groupement d'agriculteurs biologiques qui ont développé ensemble un service de livraison vélo de bio cabas.

D'autres coopérations sont également amplifiées avec l'ouverture de la mutuelle de services de la Maison de la nature et de l'environnement aux acteurs de l'économie sociale et solidaire en lien avec la délégation d'Eric QUIQUET.

.../...

Nous avons le projet d'ouvrir, avant la fin du mandat, une Maison de l'économie solidaire.

Le troisième objectif vise à promouvoir l'innovation sociale.

Pour favoriser l'émergence d'initiatives, nous avons lancé un appel à projets fin 2003 et aujourd'hui une dizaine de projets sont en phase de réalisation, permettez-moi l'expression, ils sont tous à forte valeur sociétale ajoutée et je n'en citerai qu'un pour montrer l'intérêt de la dimension collective : 3 projets arrivés individuellement ont abouti à la création d'un portail éducatif sur le net, accessible à tous et notamment aux associations de soutien scolaire.

Pour promouvoir l'innovation sociale, nous avons aussi soutenu des actions innovantes, je n'en citerai que quelques-unes pour montrer l'articulation avec d'autres délégations de la Ville ou des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- . l'essaimage du réseau d'échanges et de savoirs de Fives à Moulins

- . la création d'une ressourcerie par la Cité du réemploi avec Danielle POLIAUTRE et la participation du PLIE

- . la création d'un centre d'appels à Eurasanté dans le cadre du projet porté par Pierre de SAINTIGNON avec également l'apport du PLIE

- . la réalisation d'un rallye coopératif avec les unions commerciales, y compris celles des commerçants non sédentaires, avec Martine CARLIER

- . le soutien au projet de création d'épicerie solidaire avec Latifa KECHEMIR et Françoise ROUGERIE.

Pour promouvoir l'innovation sociale, on a aussi favorisé l'accompagnement de projets :

- . avec le soutien de la pépinière des arts du cirque de Lomme, en lien avec les élus lommeois et notamment Didier DELMOTTE et Vincent DHÉLIN

- . l'implantation d'une couveuse d'activités et d'emplois qui aujourd'hui aide entre autres à la consolidation des porteurs de projets du Faubourg des Modes ; depuis 18 mois, on compte 47 entrepreneurs associés dans cette couveuse et 18 projets qui ont abouti à la création d'emplois de façon autonome,

- . enfin, une participation à la formation « Lance ton business » porté par le CLAP et la Mission locale en lien avec Bernard CHARLES.

Pour promouvoir l'innovation sociale, on a aussi encouragé les nouvelles formes d'entrepreneuriat et si aujourd'hui sur la dizaine d'associations qui ont été accompagnées aucune ne s'est transformée en société coopérative d'intérêt collectif, le sujet du multi-sociétariat reste d'actualité.

Un soutien est également apporté aux groupements d'employeurs notamment celui d'Avenir Enfance, en lien avec Stéphanie BOCQUET.

Le quatrième objectif voulait rendre plus visible l'économie solidaire.

.../...

Outre l'événement sur la Grand'Place en octobre 2003 qui a rassemblé plus de 10 000 personnes, différentes actions ont eu lieu autour de la formation dans les lycées, collèges et grandes écoles sur le commerce équitable notamment en lien avec la délégation de Ginette VERBRUGGHE. Cette action sera intégrée en 2005 dans le cadre du projet éducatif global porté par Patrick KANNER.

La réflexion s'opère aujourd'hui dans certaines branches notamment dans le cadre de l'université d'été sportive mais aussi dans le champ culturel puisque, avec Catherine CULLEN, nous avons participé à une journée nationale organisée par le Syndicat national des arts du vivant autour de Art, culture et économie sociale et solidaire « Est-ce que l'on pourrait faire autrement ? ».

Enfin, en lien avec Dorothée DA SILVA, une volonté d'intégrer, outre les clauses d'insertion dans les marchés publics, des clauses éthiques et environnementales.

Si j'ai cité une douzaine de mes collègues, c'est pour insister sur la transversalité présente dans cette dynamique qui va se poursuivre. Un nouvel événement sera organisé en 2005 et nous multiplierons les expérimentations comme celle d'une monnaie sociale par exemple. Nous en reparlerons dans le cadre de l'année de la solidarité à laquelle je souhaite que ma délégation s'inscrive pleinement.

Voilà je pense un bilan satisfaisant, je le dis sans forfanterie ni fausse modestie car il est pour une bonne part celui des acteurs, la Ville n'étant là que comme facilitatrice permettant à ceux-ci de faire le projet local en économie solidaire.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Madame BOUCHART.

Effectivement, dans notre ville, nous voyons émerger un autre secteur de développement économique et de création d'emploi, notamment grâce à l'action que vous menez dans le cadre de ce plan de développement de l'économie sociale et solidaire.

Je proposerai d'ailleurs qu'avant l'été nous fassions un bilan, au-delà de celui que vous avez fait, très concret, pour montrer effectivement quelles expériences il y a derrière ces mots.

Je vous remercie.

04/1056 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Promouvoir l'innovation sociale - Action : femmes et économie solidaire - Subvention au CORIF (Collectif Régional pour l'Information et la Formation des Femmes).

04/1057 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 4,1 : Améliorer la visibilité de l'économie solidaire à Lille et développer la consommation de biens et services solidaires - Subvention à l'association Artisans du Monde.

04/1058 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 1 : Animer le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Subvention à l'association les Cigales du Nord et du Pas-de-Calais - Animation du volet "épargner et financer autrement".

04/1059 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 1 : Animer le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Subvention à Réseau Financement Alternatif (RFA).

04/1060 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 1 : Animer le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Subvention à Graines d'Affaires.

.../...

04/1061 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 1 : Animer le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Subvention à Piles Volet "échanger autrement".

04/1062 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Favoriser l'émergence de projets innovants - Subvention à Artisans du Monde pour la création d'un jeu de plateau sur le commerce équitable.

04/1063 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Promouvoir l'innovation sociale - Subvention au groupement d'employeurs Avenir Enfance.

24/1064 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 1 : Animer le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Axe 4 : Améliorer la visibilité de l'économie sociale et solidaire à Lille - Subvention à l'association Maison Régionale X 2000.

04/1065 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 2 : Accroître et améliorer l'offre existante - 2.1 Encourager les démarches de labellisation et de progrès - Subvention à l'APES.

04/1066 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 3 : Favoriser l'émergence de projets innovants - Agenda 21 - Subvention à la Cité du réemploi - Création d'une ressourcerie à Lille.

04/1067 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe C : Promouvoir l'innovation sociale - Favoriser l'émergence de projets innovants - Action : Journée culture et économie solidaire SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants).

Madame le Maire - Je mets ces délibérations aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Elles sont adoptées.

Je vous remercie.

Je passe la parole à Madame POLIAUTRE qui va présenter en quelques mots la ressourcerie qui va être évoquée ensuite dans un petit film.

Mme POLIAUTRE - Madame le Maire, chers collègues, effectivement, vous allez voir dans un instant l'interview qui a été réalisée dans le cadre d'une journée partenariale avec des partenaires français et belges, dans une campagne qui est menée actuellement sur notre territoire, dans un programme Interreg autour du « Acheter malin, jeter moins ».

Le projet qui est aujourd'hui dans les délibérations de création d'une ressourcerie est un projet important dans le jeter moins, réutiliser, réparer et qui, parallèlement, permet de la création d'activité.

Dans cette interview, on explique un peu quel est l'objet même de cet équipement qui va se mettre en place à Lille.

(projection du film)

.../...

Madame le Maire - Merci.

Je vous propose de passer au dossier n°29.

Chemise n°29

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Adjointe au Maire

TOURISME

04/1068 - Office de Tourisme de Lille - Avance sur subvention 2005.

04/1069 - Balades de Lille en calèche - Convention de partenariat.

Adoptés.

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

04/1070 - Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région - Soutien au Programme d'Appui à la Gestion Municipale.

Adopté.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD souhaite intervenir sur la délibération 1071, une demande de soutien financier au Mouvement européen Nord.

Non ? C'est Monsieur PECHARMAN ?

04/1071 - Mouvement Européen Nord - Demande de soutien financier.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, il arrive souvent que je prenne la parole pour dénoncer l'octroi de subvention à des associations ou à des organismes ayant des activités politiques et par là même partisans. C'est encore le cas ce soir, même si dans la délibération ont été prises les précautions d'usage.

Vous nous parlez en effet d'une organisation indépendante des gouvernements, des institutions communautaires et des partis politiques.

En fait, ses présidents et vice-présidents au niveau national du Mouvement européen France sont des députés, voire d'anciens secrétaires d'Etat, tant de l'UMP que du PS.

De plus, l'objectif avoué est un engagement pour une Europe fédérale. C'est aussi actuellement une campagne pour faire ratifier le traité de la Constitution européenne. Cela est clairement indiqué dans une résolution du Conseil fédéral du MEI qui est le même organisme au niveau international de Dublin des 26 et 27 juin 2004 où ce mouvement considère que sa priorité dans les deux prochaines années doit être d'obtenir la ratification du traité établissant la Constitution européenne et s'engage à redoubler d'efforts pour informer les citoyennes et les citoyens européens sur la portée de la très importante décision qu'ils devront prendre.

.../...

Voilà un programme qui pourrait bien fâcher même certains de vos amis politiques, Madame le Maire.

Alors, certes, ce n'est pas une prise de position politique de l'ancien clivage droite/gauche mais plutôt dans le nouveau européiste-souverainiste.

Je vous fais grâce aussi de l'intervention de ce mouvement dans la vie politique du pays avec ses vibrants appels à faire barrage à Monsieur LE PEN au lendemain du 21 avril 2002.

Pour toutes ces très bonnes raisons, Madame le Maire, le Front National votera contre cette délibération.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Madame FILLEUL.

Mme FILLEUL - Madame le Maire, je voulais faire une réponse locale à cette intervention du Front National en disant que le Mouvement européen Nord est une petite association qui mène un travail remarquable dans notre ville, un travail pédagogique pour informer les citoyens de ce qui se passe dans les institutions européennes, pour faire les connaître et pour susciter un sentiment d'appartenance européenne.

C'est une association sur laquelle nous nous appuyons très régulièrement en mairie de Lille en particulier pour organiser la Fête de l'Europe chaque année le 9 mai, en collaboration en avec un quartier de la ville.

Là, c'est tout à fait à titre exceptionnel que nous avons été sollicités pour contribuer tout à fait modestement à l'accueil du Mouvement européen international qui tenait son conseil en quelque sorte.

Une centaine d'invités sont venus à Lille, à l'initiative du Mouvement européen Nord, à la fois pour mieux connaître Lille et le faire connaître au niveau européen, et également pour connaître Lille 2004 et faire rayonner cette manifestation.

Je pense donc que cette subvention était parfaitement justifiée, Mme le Maire.

Madame le Maire - Je n'en doute pas.

Je mets aux voix la délibération 1071.

Qui vote pour : tous les groupes sauf le Front National.

Qui vote contre : le Front National.

Je vous remercie.

Adopté à la majorité.

04/1072 - Partenariat entre le lycée horticole de Lomme et le centre d'initiation horticole de St Louis du Sénégal.

04/1073 - Subvention destinée à l'Association Ch'ti Teranga.

04/1074 - Comité d'animation des Bois-Blancs - Demande d'aide financière.

Adoptés.

.../...

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

04/986 - Exposition "Lille vue du ciel" - Attribution d'une subvention.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe maintenant la parole à Monsieur CACHEUX qui va nous présenter la délibération 987.

04/987 - Quartier de Lille-Sud - Renouvellement Urbain - Margueritois - Convention entre la Ville de Lille et l'Etablissement Public Foncier Nord/Pas-de-Calais pour le portage foncier et la prise en charge de la dépollution du site des Margueritois.

M. CACHEUX - Madame le Maire, chers collègues, je souhaitais dire un mot de cette délibération relative au quartier de Lille Sud qui concerne une convention entre la Ville de Lille et l'Etablissement public foncier Nord - Pas de Calais pour le portage foncier et la prise en charge de la dépollution du site des Margueritois.

Vous savez que le site des Margueritois, encore appelé Paindavoine, représente un secteur de plus de 4 hectares sur lequel nous avons depuis fort longtemps souhaité qu'une urbanisation se réalise. Il y a même eu à une certaine époque une ZAC privée qui avait été montée par la Communauté Urbaine et que nous avons dû dissoudre dans la mesure où les opérateurs qui avaient suggéré la création de cette ZAC n'avaient pas été à même de régler le problème de la pollution.

Pollution importante sur cet ancien site Paindavoine pour lequel nous sollicitons, dans le cadre de ces missions un peu nouvelles, notamment en matière de renouvellement urbain, l'Etablissement public foncier qui négociera avec le propriétaire actuel que sont les AGF, qui assurera la dépollution.

C'est un site également concerné par le dossier ANRU dont nous reparlerons dans les jours qui viennent. C'est le moyen très concret de sortir de ce dossier. Inutile de dire que, bien entendu, à la fois le coût du foncier et le coût de la dépollution seront complètement intégrés dans le dossier ANRU plus global que vous vous apprêtez à déposer dans les jours qui viennent.

Madame le Maire - Je mets aux voix la délibération 987.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil municipal

Qui vote contre : néant

Merci beaucoup.

Adopté.

04/988 - Opération Souham - Traité de concession à la SAEM Euralille - Approbation du compte rendu d'activités au concédant et d'un avenant n° 3 au traité de concession.

.../...

04/989 - Immeuble 84, rue de Trévisse - Traité de concession à la Soreli - Approbation du compte rendu d'activités au concédant - Annulation de la délibération n° 04/694 du 27 septembre 2004.

Adoptés.

HABITAT

04/990 - Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat "lutte contre l'habitat insalubre" - Octroi de primes.

Adopté.

ACTION FONCIERE

04/991 - Terrain sis à Lille, 181 rue de Paris - Vente par la Ville au profit de la Société BOULANGER-Promotion Immobilière.

04/992 - Ensemble immobilier situé à Lille, 93 à 99 rue d'Esquermes - Bail à construction entre la Ville de Lille et le Département du Nord.

Adoptés.

Madame le Maire - Madame GEORGET va nous présenter des cartes postales qui ont été réalisées par le Conseil municipal d'enfants avec l'UNICEF. C'est une belle réalisation.

Chemise n°8

Rapporteur : Madame GEORGET
Conseillère municipale déléguée

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

04/974 - Projet de cartes postes du Conseil Municipal d'Enfants - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et la Fondation de Lille.

Madame le Maire, chers collègues, je voudrais présenter cette délibération qui concerne la convention entre la Fondation de Lille et la Ville de Lille pour les cartes réalisées par le Conseil municipal d'enfants de Saint-Maurice Pellevoisin, en lien évidemment avec l'UNICEF, belle expérience de solidarité.

Ce projet a pris la forme de cartes postales que vous voyez défiler sous vos yeux. Les enfants ont décidé du choix des termes qui sont des termes de valeur, aimer, solidarité, partage, et ils ont traduit ces termes en langage des signes.

Cela a été une opération formidable d'engagement de leur part, une très belle aide de la part du service communication de la Ville que je remercie en leur nom et grâce à la convention que vous voudrez bien signer nous pourrons vendre ces cartes au profit de l'UNICEF puisqu'il y aura un reversement à l'UNICEF.

.../...

Je souligne le fait qu'on espère obtenir -je vais vous dire le défi- 3 000 € parce que nous visons, avec les enfants de Saint-Maurice Pellevoisin, à démobiliser des enfants soldats dans le monde entier.

Ils ont été particulièrement sensibilisés à cette cause tragique et il faut 1 000 € pour démobiliser -je dis bien démobiliser et pas démilitariser- les enfants.

Ce dossier est un appel que je lance à tous les Conseillers municipaux pour les soutenir en achetant les cartes postales. Elles sont vendues à l'unité, à 80 centimes chacune -permettez-moi de faire ce commentaire un peu trivial parce que commercial mais c'est important- ou par série de 19.

Je fais donc appel à tous ceux qui comprennent cette solidarité que les enfants ont très fortement portée.

(applaudissements)

Madame le Maire - On peut dire merci comme cette jeune fille à Annick GEORGET, c'est un beau projet en effet.

Adopté.

Madame le Maire - Madame PHEULPIN-COQUEL qui va nous donner une information sur l'informatisation des bibliothèques.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL,
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

04/1031 - Bibliothèque Municipale - Règlement intérieur - Tarif supplémentaire.

04/1032 - Bibliothèque Municipale - "Exposition Le Blondel, regards d'un photographe sur la ville" - Sollicitation de subventions.

Adoptés.

Madame le Maire, chers collègues, vous me pardonnerez, je n'ai pas de film à vous proposer pour étayer mes propos, j'interviens en direct.

Le Conseil municipal de cette fin d'année me donne l'occasion de vous faire un point d'étape sur un projet important pour l'ensemble du réseau des bibliothèques lilloises et donc par la même occasion pour l'ensemble de ses usagers.

Il s'agit du dossier de réinformatisation de tout le réseau des bibliothèques.

Le projet s'intègre dans une politique générale de rénovation et de développement de la lecture publique à Lille. Autant le dire, ce projet nous mène tout droit vers une bibliothèque numérique. D'une façon générale, il participe à la démocratisation culturelle et contribue à un meilleur partage des connaissances grâce aux nouvelles technologies.

.../...

La bibliothèque municipale est forte de 600 000 documents et de 30 000 lecteurs.

Le souci de rendre visibles et accessibles les collections de la bibliothèque vise à la fois un public de proximité et un public régional, national et international.

Il s'agit bien là d'offrir des services de qualité afin que tous puissent se les approprier et reconnaître la pertinence d'un service public comme celui de la bibliothèque.

Ce projet est porté à la fois par la bibliothèque municipale, maître d'ouvrage, et par le service informatique de la Ville, maître d'œuvre, qui travaillent sur ce dossier en étroite collaboration depuis plusieurs mois.

Les élus, la direction générale de la culture, la direction du service informatique et le service des finances ont été systématiquement associés à ce travail et je les remercie tous d'avoir apporté leurs compétences et leur soutien à ce projet.

Ce dossier fait l'objet de subventions extérieures importantes. Il concerne la bibliothèque centrale et les bibliothèques de quartier dans leur ensemble.

Parallèlement à ce dossier, une modernisation et une réorganisation des différents bâtiments seront effectuées.

Alors, pourquoi réinformatiser ?

Le logiciel mis en place en 1991 à la bibliothèque ne suffit plus et arrive en bout de course. Le réseau des bibliothèques lilloises, à la fois très actif en lecture publique et très riche sur le plan patrimonial, n'est plus du tout en bon état de fonctionnement dans ses fonctions informatiques.

De plus, le système utilisé actuellement ne fonctionne qu'en intranet.

Les riches collections de la bibliothèque municipale sont ainsi inaccessibles par le biais d'Internet. Cela pénalise fortement l'offre de service au lecteur.

Alors, concrètement, le nouveau système informatique permettra la mise à disposition de ressources sur Internet et apportera des fonctionnalités nouvelles pour le personnel et pour le public. Des services personnalisés à distance pour le lecteur, des réservations, des suggestions, des pré-inscriptions en ligne, les collections visibles de l'extérieur par l'intermédiaire d'un catalogue multimédia sur Internet, un accès à d'autres catalogues de bibliothèques, un laboratoire de création littéraire dans la lignée des manifestations de Lille 2004 entre autres.

En renforçant encore une logique de réseau par la desserte de nouveaux points comme les mairies de quartiers par exemple, le projet entend aussi maintenir des spécificités fortes telles que la nécessaire compatibilité avec les dispositifs à destination des malvoyants et des non voyants et a tenu compte des contraintes d'évolutivité, intégration d'autres bibliothèques de l'agglomération par exemple.

Ce projet s'adresse à tous : usagers des bibliothèques et des médiathèques, établissements scolaires, écoles, collèges, lycées. Il s'intègre par ailleurs dans le projet éducatif global qui vise entre autres à réduire la fracture numérique.

Il s'adresse au monde universitaire, au secteur de la recherche, nationale et internationale, aux services à vocation patrimoniale, les musées, les services d'archives, les services de l'inventaire, aux services à vocation touristique, les offices de tourisme par exemple, ainsi qu'à tout internaute, français ou étranger, utilisateur potentiel des services proposés en ligne.

.../...

Ce projet constitue donc un maillon important de la politique de transformation et de développement de la lecture publique. Il sera opérationnel en partie au printemps 2005 et verra son parc de postes informatiques en grande partie renouvelé pour offrir à tous les services que peuvent attendre les usagers d'une bibliothèque régionale comme celle de Lille.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Effectivement, nous avançons bien sur ce sujet et c'est de nature à faire en sorte que beaucoup de jeunes aillent plus facilement dans nos bibliothèques.

Je donne la parole à Monsieur DEGREVE sur le dossier de Madame STANIEC, n°34.

Chemise n°34

Rapporteur : Madame STANIEC,
Adjointe au Maire

PERSONNES AGEES

04/1091 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

04/1092 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale - Logement.

Adopté.

M. DEGREVE - Madame le Maire, mes chers collègues, 821 familles lilloises sans électricité, plusieurs centaines d'autres menacées de coupure. L'hiver est pourtant là mais les procédures de coupure, elles, ne gèlent pas.

Face à cette situation, la Ville ne peut être neutre, au chaud dans le carcan de ses compétences. Il faut savoir dépasser celles-ci pour répondre à notre mission première, assurer cohésion, sécurité, équilibre sanitaire dans la ville, c'est-à-dire plus simplement pour ses habitants.

La Ville est loin d'être sans réponse, elle fut même une des premières de France à signer une convention charte avec EDF-GDF pour régler cet état d'urgence, de même que, après avec la SEM, pour l'eau.

Il nous faut rester dans cet état de mobilisation, d'autant plus qu'après l'interpellation d'un Député communiste, la Ministre responsable, relayée ce jour par le Directeur d'EDF, s'est déclarée contre les coupures de courant. Appuyons-nous sur cette convention pour rendre effective cette interdiction, sans tenir compte des délais ministériels et parlementaires pour le faire.

Je le sais, Monsieur DECOCQ, que vous y êtes opposé ...

Déclaration aujourd'hui : l'obligation de rétablir le courant pour les 821 familles lilloises.

.../...

Il ne s'agit que d'appliquer une convention qui nous lie à EDF-GDF.

De façon complémentaire, nous proposons d'ouvrir un numéro d'appel à l'hôtel de ville pour toutes les familles menacées de coupures de courant afin de les accompagner dans les négociations et les démarches auprès des organismes privés, publics et sociaux concernés.

La mobilisation des syndicats, des associations se fait plus forte. Faisons en sorte qu'elle soit relayée par la solidarité des Lilloises et des Lillois, qu'ils puissent peser aux côtés de la Ville afin que ces drames disparaissent définitivement.

Quoi qu'il en soit, les Communistes lillois, avec leurs élus, sont et resteront mobilisés et disponibles auprès de la population concernée. Ils forment le vœu que le Conseil municipal les rejoigne unanimement dans ce combat.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire - Philippe TOSTAIN.

M. TOSTAIN - Merci, Madame le Maire.

Je veux juste dire un petit mot de plus que Jean-Raymond.

Je voudrais d'abord rappeler que tous les abonnés d'EDF paient une contribution qui permet d'alimenter le fonds de solidarité énergie et c'est une bonne chose.

Pour autant, la multiplication des coupures d'électricité montre que ce dispositif de solidarité n'est plus adapté quantitativement. Il ne l'était déjà pas sur le plan qualitatif.

Sa gestion pourrait être de la responsabilité du Conseil Général au 1er janvier prochain et il importe donc qu'à cette date, en lien avec les communes et leurs CCAS, le dispositif soit remis à plat, en particulier sur sa dimension de prévention, en réalisant par exemple de véritables diagnostics énergie des ménages concernés et en leur permettant d'accéder à des prêts pour acquérir des appareils économes plutôt que de régler ou de différer des dettes.

En attendant, nous demandons également que les récentes déclarations d'EDF correspondent à une véritable trêve hivernale pour la fourniture d'un bien de première nécessité.

Madame le Maire - Merci.

Madame STANIEC.

Mme STANIEC - Madame le Maire, ce que Monsieur DEGREVE et Monsieur TOSTAIN ont évoqué est effectivement un véritable problème pour la population lilloise, comme ailleurs en France, puisque dans le cadre de la loi solidarité que vous aviez fait voter en son temps, il y avait un certain nombre de mesures qui existaient et EDF avait tout un programme de mesures pour éviter les coupures, de même qu'il y avait eu la création du fonds de solidarité énergie qui permettait, grâce à un partenariat Etat, Conseil Général et EDF, de venir en aide aux personnes en en grandes difficultés.

Aujourd'hui, nous avons une loi dite de cohésion sociale qui modifie un certain nombre de points et notamment sur le fonds de solidarité énergie. Ce fonds aujourd'hui n'est plus financé par l'Etat, ou en tout cas, l'Etat n'a toujours pas dit sous quelle forme et à quelle hauteur il pourrait continuer éventuellement, puisque c'est ainsi que dans la loi on peut voir les choses, à financer avec le Département.

.../...

Quant à EDF, c'est par une convention qui est à rediscuter complètement dans le cadre de la nouvelle loi que EDF pourrait à nouveau être un partenaire financier sur cette question.

La Ville de Lille, bien entendu, et les élus qui sont en charge de cette thématique, n'attendent pas la nouvelle loi et continuent à travailler de façon importante sur cette question. Les services de la Ville, les services de l'action sociale, sont présents tous les jours aux côtés des familles.

Ce que nous essayons de faire aujourd'hui, en tout cas en attendant d'avoir un positionnement sur le fonds de solidarité énergie au niveau de la Ville, c'est d'avoir une nouvelle convention avec EDF qui nous permettrait d'être saisis un peu plus en amont que ce qui arrive aujourd'hui parce que EDF a une gestion un peu plus dure qu'auparavant.

Nous voulons être saisis très rapidement sur les risques pour que nos services sociaux interviennent et accompagnent les familles comme ils le font depuis toujours de façon assez efficace à partir du moment où l'information nous arrive rapidement.

Il est vrai que c'est une convention à rediscuter complètement, dans un cadre particulier, je le rappelle, une loi dite de cohésion sociale qui modifie les règles du jeu et donc ce qui complique un peu notre travail d'élus, même si au quotidien nous continuons à accompagner les familles.

Alors, on peut nous répondre qu'il y a une intervention récente du Ministre qui dit qu'elle est contre les coupures.

Je rappelle qu'en juin déjà une motion avait été votée par le Conseil municipal en ce sens. Nous attendons les décisions du gouvernement sur ce sujet mais nous continuons à travailler au quotidien.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Juste un mot pour dire après Monsieur DEGREVE, Monsieur TOSTAIN et Madame STANIEC-WAVRAN que, effectivement, on assiste à un désengagement de l'Etat dans beaucoup des processus de lutte contre les exclusions qui avaient été mis en place et notamment dans celui-là. Il ne s'agissait pas de prendre en charge toutes les dettes d'électricité pour des familles qui laisseraient les choses aller à vau-l'eau mais bien pour aider ceux qui ne pouvaient pas faire face au paiement de leurs factures d'électricité avec notamment un certain nombre de dispositifs permettant d'avoir accès à l'électricité avec un compteur spécial pour les moments les plus nécessaires dans la vie de la famille.

Je regrette aussi que, même si le Ministre a dit « Nous allons prendre des dispositions », nous soyons aujourd'hui dans une période creuse entre l'ancienne loi et la nouvelle et que beaucoup de familles risquent de pâtir de cette situation.

Madame STANIEC a raison de dire que les services du CCAS sont évidemment à l'écoute des familles, c'est ce que disait Monsieur DEGREVE, pour pouvoir leur apporter une réponse, mais je regrette qu'une fois de plus, entre les discours et les actes, il y ait plus qu'un fossé, qu'il y ait aujourd'hui un gouffre et que l'on fasse voter une loi de cohésion sociale dont la première des conséquences en l'occurrence soit d'enfoncer un peu plus dans la misère des familles qui le sont déjà beaucoup.

En tout cas, la Ville de Lille a sa place, elle fera le maximum sans attendre, comme vous l'avez dit, de renégocier comme la loi l'impose une convention avec EDF.

Je vous remercie.

Je passe la parole à Monsieur BERNARD sur une délibération dans le dossier de Monsieur VICOT.

.../...

Chemise n°26

Rapporteur : Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

POLICE

04/1045 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais.

04/1046 - Fourrière Municipale - Expertise et destruction de véhicules automobiles - Remise gracieuse des titres de recettes.

Adoptés.

STATIONNEMENT ET TAXIS

04/1047 - Avenant n° 5 au contrat d'affermage des parcs de stationnement du Centre International d'Affaires des Gares.

04/1048 - Approbation du compte rendu d'activité 2003 du parc de stationnement du Nouveau Siècle.

04/1049 - Approbation des comptes rendus d'activité 2003 des parcs de stationnement Opéra - République.

04/1050 - Approbation des comptes rendus d'activité 2003 des parcs de stationnement Euralille - Gare Lille Europe. Lille Grand Palais - Tours.

04/1051 - Approbation des comptes rendus d'activité 2003 des parcs de stationnement Grand Place et Peuple Belge.

04/1052 - Stationnement payant sur voirie - Approbation des comptes rendus technique et financier - Année 2003.

04/1138 - Avenant aux conventions pour la réalisation et l'exploitation des Parcs de stationnement de la place du Général de Gaulle et de la Place Louise de Bettignies.

Adoptés.

M. BERNARD - Ce n'est pas seulement une délibération, Madame le Maire, c'est l'ensemble des rapports qui nous sont soumis relatifs au stationnement dans la ville. J'étais intervenu sur ce sujet il y a un an, j'avais reçu de la part de notre collègue une réponse pour le moins désinvolte et je suis malheureusement obligé de revenir à la charge aujourd'hui.

Pourquoi ?

Eh bien parce que la gestion du stationnement dans notre ville, Mme le Maire, on a l'impression qu'elle est à courte vue. On oublie qu'elle doit être gérée et prendre en considération le plan de circulation, les règles d'urbanisme, qu'elle constitue un véritable enjeu d'aménagement pour notre ville et j'ai le sentiment qu'il n'y a pas de réflexion globale en matière de stationnement sur Lille.

.../...

Nous devrions avoir une réglementation la plus fine possible, évaluer réellement les enjeux, estimer aussi la demande future et je dois dire que, hormis ces rapports obligatoires, légaux, que vous nous soumettez, nous sommes loin de l'information claire et transparente que le Conseil devrait avoir.

Et sans information claire et transparente, comment pouvons-nous décider d'une réelle politique de stationnement ?

Déjà, dans le plan de déplacements urbains, le stationnement était en grande partie négligé et vous avez fait avec votre majorité de la politique anti-voitures un axe principal de votre action.

Et c'est la dissuasion entre autres du stationnement en centre-ville qui a alimenté malheureusement le développement commercial à la périphérie de Lille dont notre centre-ville souffre aujourd'hui.

Malgré l'extension du stationnement payant à Saint-Maurice en particulier, malgré la hausse des tarifs de stationnement, nous constatons une stagnation voire une baisse des recettes de stationnement.

Alors, quand je vois l'ensemble des rapports qui nous sont distribués, je me dis qu'il y a des problèmes en particulier concernant la gestion des parcs de stationnement qui sont, pour 8 d'entre eux, gérés par le groupe VINCI.

Quelles informations avons-nous concernant les garanties et les cautionnements que nous sommes tenus de faire ?

Quelle est la rémunération du fermier ?

Quelles sont les simplifications de rémunération et de tarification comptable que vous nous promettiez ?

Quelles sont ces méthodes de calcul et les redevances dont bénéficie la Ville ?

Point d'information sur ce sujet.

Nous aurions pu avoir par exemple communication du rapport ou de l'avis de la commission consultative des services publics locaux qui s'est prononcée. Voilà un bel exemple de démocratie participative que vous auriez pu mener à bien, Mme le Maire.

Nous avons encore, et je le regrettais l'année dernière, à statuer sur des rapports en fin d'année alors qu'ils datent de l'année dernière, ces délais de production de comptes tout à fait longs ne facilitent guère la gestion de la politique de stationnement.

Quand on restreint le stationnement en surface, on entraîne une congestion du trafic dans nos rues, on bloque éventuellement l'accès aux parkings et, de ce fait, on empêche leur rentabilité maximum. Vous avez supprimé, depuis 2001, 230 places de parking, vous n'avez pas pour autant assuré la promotion des parcs de stationnement qui connaissent une fréquentation en stagnation.

Je constate qu'il y a une politique tout à fait incohérente à l'échelle de notre ville entre le stationnement en voirie et le stationnement dans les parcs de stationnement.

.../...

Le tarif dans les parcs par exemple est largement supérieur à celui qui existe en voirie, contrairement à cette hiérarchie des préférences qui ferait qu'on devrait plutôt avoir des tarifs préférentiels dans les parcs. Nous avons de ce fait une voirie qui est continuellement saturée et des parkings qui sont considérés comme des pièges où les Lillois et les habitants des villes voisines sont contraints d'aller faute de mieux, pour un prix supérieur. Ils ont par ailleurs un service inférieur, vols, tags, insécurité, toxicomanes, SDF qui squattent les accès, cela est dénoncé dans ces rapports d'activité, Monsieur VICOT, je pense que vous les avez lus.

Les parkings sont également parfois construits pour des raisons autres que des besoins réels des usagers. On a une règle qui veut que la concurrence d'un parking public ne soit effective qu'à faible distance, ce qui, effectivement, n'est pas le cas pour l'ensemble des parcs de stationnement.

Enfin, à la différence d'un ouvrage, le stationnement sur voirie ne coûte rien. Il faut donc répondre aux préoccupations et au mécontentement à la fois des commerçants et des usagers du centre-ville en accordant par exemple, comme cela peut se faire, 30 minutes gratuites comme dans les aéroports.

Et puis, les abonnements pour résidents sont relativement élevés. Il y a par ailleurs des tarifs de nuit et de week-end qui obligent à prendre la voiture pour aller travailler alors que les tarifs de jour, eux, ne sont pas adaptés pour eux.

Je souhaiterais, Madame le Maire, que notre Ville ait une réelle politique de stationnement, une réelle politique cohérente eu égard aux enjeux en terme de circulation, en terme d'urbanisme, en terme de développement commercial qui soit finalement à la hauteur d'une métropole comme Lille.

Je vous remercie.

Madame le Maire - M. VICOT.

M. VICOT - Madame le Maire, nous n'allons pas engager maintenant un large débat sur la politique de stationnement mais je pense qu'on pourra le faire.

En ce qui concerne la politique de stationnement à Lille, Monsieur BERNARD, je vais me permettre de faire un certain nombre de suggestions.

Concernant la clarté de la politique de stationnement à Lille, l'ensemble des Conseils de quartiers sont concernés par notre politique de stationnement, qu'elle ait trait à la tarification, qu'elle ait trait aux zones de tarification, aux zones d'extension de la tarification, qu'elle ait trait à la manière dont nous organisons la surveillance, et tous ces débats ont eu lieu et vont continuer à avoir lieu dans les Conseils de quartiers. Cela a eu lieu à Lille Sud chez Bernard CHARLES il y a quelques mois, cela a eu lieu très largement chez Betty GLEIZER il y a quelques mois, cela va avoir lieu bientôt chez Marie-Thérèse ROUGERIE. Le débat a lieu, l'information est claire et transparente.

Pour ce qui concerne la question très précise des délais de présentation de ces chiffres, vous savez que, contractuellement, nous recevons les rapports d'activité au 31 mai et que nous les présentons -c'est comme cela partout- dans un des Conseils du dernier trimestre, rien d'étonnant à cela.

Quant aux chiffres que vous demandez, Monsieur BERNARD, je vais me permettre de vous faire une suggestion c'est de vous plonger dans les délibérations, cela vous permettra de voir immédiatement les réponses aux questions que vous posez.

.../...

Jetez un œil, s'il vous plaît, à la délibération 04/1138 qui a trait à la rémunération de la Ville de Lille et à ses relations avec le groupe VINCI que vous avez cité. Cette délibération fait passer la rémunération de la Ville de Lille de 0,1% du chiffre d'affaires à 3% dès l'année 2004, à 5% dans trois semaines pour les années 2005 et 2006, puis à 7% à partir de 2007.

Puisque vous voulez tout savoir, et c'est bien normal, en chiffres et en rémunération pour la Ville, cela amènera un surplus de 60 460 € rien que pour l'année 2004, 100 767 € pour 2005 et 2006, 141 074 € de plus à partir de 2007, ce qui nous amènera en 2008 à une rémunération supplémentaire pour la Ville de 544 142 €.

Pour ce qui concerne d'autres chiffres, M. BERNARD, plongez-vous dans une autre délibération qui est dans votre dossier, c'est la délibération 04/1047 relative à la renégociation de nos relations avec VINCI concernant les parkings dont la gestion est partagée avec Lille Métropole Communauté Urbaine à l'occasion de l'extension du parking dit des Tours puisque 262 places publiques ont été aménagées dans ce parking. Nous renégocions là aussi nos relations avec VINCI qui prend à sa charge la vidéo-surveillance et les systèmes électroniques sur la nouvelle extension. Il prend à sa charge également la rénovation du matériel de péage sur le parking Lille Grand Palais à hauteur de 275 000 € et la rénovation du parking Europe à hauteur de 800 000 €.

Madame le Maire - On ne reprend pas la parole, Monsieur BERNARD.

Vous avez fait un exposé sur le stationnement alors que nous allons avoir une séance du Conseil municipal entier sur les déplacements et le stationnement, je crois que ça va, il n'y a que le Front National qui se soit exprimé ce soir.

M. BERNARD - (sans micro)

Madame le Maire - Comme il n'y avait pas de délibération particulière, je n'ai pas à mettre au vote.

Je remercie l'ensemble de nos collègues.

C.L.S.P.D.

04/1053 - A.D.N.S.E.A. - Point Jeunes - Avenant à la convention.

04/1054 - Evaluation du Contrat Local de Sécurité - Subvention au C.E.R.A.P.S. (Université de Lille II).

Adoptés

Madame le Maire - Nous devons voter les délibérations d'un certain nombre de chemises qui ne posaient pas de problèmes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 30, 31, 32, 33, 35 et 36.

Voilà, mes chers collègues, si vous voulez bien confirmer votre accord ?

Je vous remercie.

.../...

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire

04/940 - Séance du 27 septembre 2004 - Procès-verbal.

04/941 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

04/942 - Conseil Municipal - Délégation de compétence au Maire - Modification.

04/943 - Observatoire Régional de la Santé Nord/Pas-de-Calais - Désignation d'un représentant de la Ville.

04/944 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Remplacement de Monsieur ROMAN.

04/945 - Conseils de Quartier - Désignation de membres.

04/1139 - Agrandissement du stade Grimonprez-Jooris - Avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre

04/1140 - Lille 2004, Capitale européenne de la culture - Création d'une association post Lille 2004.

Adoptés.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

04/1104 - Commune Associée d'Hellemmes - Acompte sur subvention consentie au Centre Communal d'Action Sociale d'Hellemmes au titre de l'année 2005.

04/1105 - Commune Associée d'Hellemmes - Ouverture de crédit - Dépense investissement - Budget 2005.

04/1106 - Commune Associée d'Hellemmes - Transferts de crédits - Exercice 2004 - Décision modificative n°6.

04/1107 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe sportif Arthur Cornette - Avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

04/1108 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe sportif Arthur Cornette - Construction Lot n°1 - Avenant n°2.

04/1109 - Commune Associée d'Hellemmes - Extension de l'école Jenner - Lot n°5 - Electricité - Société SEGI - Avenant n°1.

04/1110 - Commune Associée d'Hellemmes - Extension de l'école Jenner - Lot n°3 - Peinture - Sols souples - Société FAP, sous-traitant Société ISODAL - Avenant n°1.

04/1111 - Commune Associée d'Hellemmes - Immeuble 29, rue Jules Ferry - Rejointoiement du mur pignon.

.../...

04/1112 - Commune Associée d'Hellemmes - Logement de fonction fixation des conditions d'occupation.

04/1113 - Commune Associée d'Hellemmes - Acompte sur subventions versées à diverses organismes à caractère sportif ou d'animation au titre de l'année 2005.

04/1114 - Commune Associée d'Hellemmes - Site Mossley - Avis du Conseil Communal sur le principe de lancement et les objectifs d'aménagement du site Mossley.

04/1115 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

04/1116 - Commune Associée d'Hellemmes - Subvention Association « Ajoncs » au titre de l'année 2004.

04/1117 - Commune Associée d'Hellemmes - Acompte sur subvention versé à une association « Jeunesse » au titre de l'année 2005.

04/1118 - Commune Associée d'Hellemmes - Versement d'un acompte sur subventions 2005 aux associations relevant de la petite enfance.

04/1119 - Commune Associée d'Hellemmes - Petite Enfance - Nouvelle prestation de service versée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (C.N.A.F.) - Participations familiales -Règlement intérieur - Contrats - Tarifications.

04/1137 - Commune Associée d'Hellemmes - Service extérieur des Pompes Funèbres - Budget 2005.

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

04/1120 - Commune Associée de Lomme - Acquisition par la commune à la S.N.C.F. du stade et installations annexes et de la salle de jeux - quartier de Délivrance à Lomme.

04/1121 - Commune Associée de Lomme - Modification de la délibération relative au marché de maîtrise d'œuvre sur concours pour la réhabilitation et l'extension de la salle Beaulieu.

04/1122 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle à l'OSML Athlétisme.

04/1123 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle aux Restaurants du Cœur.

04/1124 - Commune Associée de Lomme - Avance sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2005.

04/1125 - Commune Associée de Lomme - Avance sur la subvention au Centre Communal d'Action Sociale Lommois.

04/1126 - Commune Associée de Lomme - Subventions pour ravalement de façades.

.../...

04/1127 - Commune Associée de Lomme - Appel d'offres du marché d'exploitation de chauffage.

04/1128 - Commune Associée de Lomme - Subvention dans le cadre du Contrat Territorial de Santé.

04/1129 - Commune Associée de Lomme - Petite enfance - Participations familiales dans le cadre de la Prestation de Service Unique (P.S.U.).

04/1130 - Commune Associée de Lomme - Mesure de carte scolaire.

04/1131 - Commune Associée de Lomme - Subvention à l'association « A.V.E.N.I.R. Enfance ».

Adoptés.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint au Maire

FINANCES

04/946 - Exercice 2004 - Dotations complémentaires et nouvelles - Virements de crédits - Autorisations de programme et crédits de paiement - Ajustements - Décision Modificative n° 6.

04/947 - Ouvertures de crédits - Dépenses d'investissement - Application des dispositions de l'article 69 de la loi 96-314 du 12 avril 1996 relative à la procédure budgétaire applicable aux collectivités locales.

04/948 - Pouponnière Municipale Lino Ventura rue des Meuniers - Transfert à l'association "La Sauvegarde du Nord" - Versement d'une avance sur l'affectation des résultats.

Adoptés.

04/949 - Caisse de Crédit Municipal de Lille - Compte financier 2003 - Information.

04/950 - Caisse de Crédit Municipal de Lille - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière - Exercice 2003 - Information.

04/951 - Caisse de Crédit Municipal de Lille - Budget Primitif 2004 - Information.

Le Conseil Municipal prend acte.

04/952 - Ecole Supérieure de Journalisme - Divers travaux - Emprunt de 400.000 € -Garantie financière de la Ville.

Adopté.

DECENTRALISATION

04/953 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

04/954 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiative Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

.../...

INFORMATIQUE

04/955 - Marché 021153 - Fourniture d'un service de téléphonie et liaisons permanentes - Avenant n° 1 au lot n° 2B (téléphonie sortante pour les sites principaux).

Adopté.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

04/956 - Faubourg des Modes - Accompagnement économique - Association INNOTEX - Subvention.

04/957 - 5 ans d'Initiative CLE.

04/958 - Subvention à l'Union Commerciale de Lille-Sud dans le cadre du Faubourg des Modes.

Adoptés.

EMPLOI

04/959 - Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

Adopté.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

04/961 - Etat du personnel : Création d'un poste de catégorie A médecin pédiatre à la Direction Petite Enfance.

04/962 - Attribution d'une subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale de Lille.

04/963 - Etat du personnel - Ajustement du tableau des effectifs.

04/964 - Prestations d'action sociale - Allocation pour enfants atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité et poursuivant des études ou un apprentissage au-delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans.

04/965 - Régime indemnitaire - Auxiliaires de puériculture.

04/966 - Services à la Population - Direction Enfance et Projet Educatif Global - Recrutement de personnel de surveillance et d'animation dans les Espaces Educatifs et les CAPE.

04/967 - Pouponnière Municipale - Dénonciation d'une convention établie entre la Ville de Lille et le Centre Régional de Rééducation "Marc Sautelet" de Villeneuve d'Ascq.

04/968 - Rémunération d'un conférencier dans le cadre de la "Semaine Bleue" de la Mairie de Quartier de Lille Sud.

.../...

04/969 - Restaurant municipal - Revalorisation des prestations.

04/1099 - Musée d'Histoire Naturelle - Exposition "2005 Année du Brésil en France" - Aide d'un collaborateur scientifique.

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame ESCANDE,
Conseillère municipale déléguée

ETAT CIVIL - CIMETIERES

04/970 - Concessions et droits divers dans les cimetières - Tarification au 1er janvier 2005.

04/971 - Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations - Adoption du Budget Primitif 2005 - Tarification au 1er janvier 2005.

04/972 - Prestations réalisées pour le compte de la Ville de Lille - Régularisation du solde d'une facture dressée par l'Institut Médico-Légal de Lille en 2000.

Adoptés.

Chemise n°7

Rapporteur : Madame ROUGERIE,
Conseillère municipale déléguée

PROJETS ASSOCIATIFS

04/973 - Projets Associatifs - Boulevard des Associations 2004 - Subventions aux associations.

Adopté.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT- ESPACES VERTS

04/984 - Convention entre la Ville de Lille et l'association CMNF "La Coordination Mammalogique du Nord de la France" - Avenant n° 1.

Adopté.

.../...

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

04/985 - Avance/acompte sur subvention destinée au fonctionnement de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Adopté.

Chemise n°12

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE

04/993 - Fondation de Lille - Avenant n° 3.

04/994 - Subvention destinée à l'Association Partenariat avec Saint Louis du Sénégal et sa Région.

04/995 - Action de sensibilisation au commerce équitable - Subvention à l'association Artisans du Monde.

04/996 - Subvention destinée à l'association Lianes Coopération au nom d'un collectif créé pour la mise en place d'actions de sensibilisation pendant la Semaine de la Solidarité Internationale Lilloise 2004 - Production des actes.

04/997 - Subvention destinée au Centre Régional de Documentation Tiers Monde

04/998 - Subvention destinée à l'association Pour un Vrai Développement Durable (P.V.D.D.)

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

04/999 - Droits de l'Homme - Semaines des Droits de l'Homme 2004 - Subventions de la Ville aux associations.

Adopté.

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN,
Conseiller municipal délégué

ECONOMIE D'ENERGIE

04/1000 - Agenda 21 - Economies d'eau, d'énergie et énergies renouvelables - Participation à la Campagne Européenne "Display".

Adopté.

.../...

Chemise n°14

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

04/1001 - Ecoles privées de Lille Hellemmes - Participation forfaitaire de la Ville de Lille - Versement d'une première tranche pour l'année scolaire 2004/2005.

04/1002 - Actions liées à l'enfance - Subvention au Centre Social Marcel Bertrand.

Adoptés.

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

04/1003 - Echanges de données APESAL relatives aux campagnes bucco-dentaire, trouble de langage, acuité visuelle et auditive sur le territoire lillois, lommois et hellemmois.

04/1004 - Subventions 2004 destinées aux organismes à caractère social - Santé.

04/1005 - Annuaire des ressources locales de santé sur le territoire de Lille, Lomme et Hellemmes.

04/1006 - 10ème anniversaire de l'association le PARI - Organisation d'une exposition d'outils pédagogiques "itinéraire festif d'une vache à Wazemmes".

04/1007 - Versement d'acomptes de subventions concernant les associations à caractère social - Santé.

Adoptés.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame DA SILVA,
Adjointe au Maire

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

04/1008 - Mise à disposition et maintenance des copieurs - Appel d'offres ouvert - Années 2005 à 2008.

04/1009 - Centre Social Mosaïque - Transfert des activités de la société Quillery Génie Civil à la société Quillery Ouvrages Fonctionnels Ets de la société SAE Nord/Pas-de-Calais - Marché n° 30280 - Avenant n° 1.

Adoptés.

.../...

GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

04/1010 - Eglise du Sacré Coeur - Travaux de mise en sécurité du clocher - Lancement d'un appel d'offres.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

04/1011 - Subventions aux associations culturelles.

04/1012 - Subventions aux associations culturelles dans le cadre de Lille 2004.

04/1013 - Associations et organismes culturels lillois - Attribution d'acomptes sur subventions pour l'exercice 2005.

04/1014 - Subvention à l'association Inter'Agés.

04/1015 - Mission d'étude sur le repositionnement de l'Aéronef - Participation de la D.R.A.C. et de la Région - Admission en recettes.

04/1016 - Faubourg des Musiques - Sollicitation de subvention au titre du Contrat de Ville - Admission en recettes.

04/1017 - Exposition On a Choisi Rubens - Clôture de vente du catalogue.

04/1018 - Exposition temporaire "Marie-Madeleine contemporaine" - 15 janvier 2005 - 17 avril 2005 - Réalisation et vente du catalogue.

04/1019 - Palais des Beaux Arts - Exposition "Le Maître au Feuillage Brodé" - Tarifs.

04/1020 - Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et l'Office du Tourisme relative à la vente de pass libre accès pour les musées.

04/1021 - Palais des Beaux Arts - Concours organisé par la Fédération Régionale des Amis du Musées du Nord/Pas-de-Calais - Demande de gratuité d'accès au Palais des Beaux Arts et au Musée de l'Hospice Comtesse.

04/1022 - Palais des Beaux-Arts - Convention de dépôt d'œuvres au Musée de Normandie à Caen.

04/1023 - Musée d'Histoire Naturelle - Exposition "2005, Année du Brésil en France" - Sollicitation de subventions.

04/1024 - Musée d'Histoire Naturelle - Edition "Catalogue Felice Beato" - Convention avec Somogy.

.../...

04/1025 - Conservatoire National de Région - Subvention de l'Etat pour le développement de la pratique amateur et le développement de la création musicale - Admission en recettes.

04/1026 - Conservatoire National de Région - Concert "Alexandre Nevski" organisé les 11 et 12 décembre 2004 à l'Opéra de Lille - Admission en recettes.

04/1027 - Centre d'Arts Plastiques et Visuels - Programmation des expositions et résidences d'artistes pour l'année 2005 - Autorisation de prise en charge des dépenses et de recherches de subventions - Admission en recettes.

04/1028 - Projets Cultures Urbaines - Subvention de la Ville à l'association Actifs - "Programmation artistique du Forum Jeunesse organisé le 4 juin 2004".

04/1132 - Maison Folie de Wazemmes - Programme des manifestations culturelles et résidences d'artiste du mois de décembre 2004.

04/1133 - Maison Folie de Wazemmes - Programme des manifestations culturelles et résidences d'artiste du 1er janvier au 17 février 2005.

04/1134 - Maison Folie de Lille Moulins - Programme des manifestations de décembre 2004.

04/1135 - Maison Folie de Lille Moulins - Programme des manifestations de janvier et février 2005.

04/1136 - Palais des Beaux Arts - Organisation de l'exposition "Le Maître au Feuillage Brodé" du 13 mai au 24 juillet.

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

04/1029 - Catalogue "La cité hospitalière régionale - l'hôpital Claude Huriez 1933-1958" - Vente et mise à disposition.

04/1030 - Restauration du Monument à Pasteur - Demande de subvention auprès du Conseil Général.

Adoptés.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame GLEIZER,
Conseillère municipale déléguée

ECOLE PROFESSIONNELLE D'ART DRAMATIQUE - THEATRE DU NORD

04/1033 - Subvention à l'Ecole Professionnelle d'Art Dramatique Nord/Pas-de-Calais.

04/1034 - Subvention au Théâtre du Nord : 19 rue des Champs, 59200 Tourcoing.

Adoptés.

.../...

Chemise n°21

COLLEGES, LYCEES,
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

04/1035 - Ancien Hospice Général, avenue du Peuple Belge - Maîtrise d'œuvre.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour

Chemise n°22

Rapporteur : Madame BOCQUET,
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I.
POUPONNIERE ET CRECHES

04/1036 - Contrat Enfance - Subventions 2005 - 1er Versement.

04/1037 - Petite Enfance - Nouvelle Prestation de Service versée par la CNAF Participations familiales
- Règlement intérieur - Contrats - Tarification.

Adoptés.

Chemise n°23

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjointe au Maire

ECOLES

04/1038 - Carte scolaire 2005-2006 - Fusion des écoles maternelle BARA et élémentaire CABANIS,
rue Cabanis à Lille, dans le quartier de Fives.

04/1039 - Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

Adoptés.

Chemise n°24

Rapporteur : Monsieur ORIOL,
Conseiller municipal délégué

RESTAURATION SCOLAIRE

04/1040 - Opération "le plaisir de découvrir et de consommer des fruits" en faveur des élèves en écoles
maternelles publiques lilloises en R.E.P. - Participation financière de la C.P.A.M. de Lille - Signature
d'une convention entre la C.P.A.M. et la Ville de Lille.

Adopté.

.../...

Chemise n°25

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

ANIMATION - JEUNESSE

04/1041 - Avance sur subvention consentie à une association de jeunesse au titre de l'année 2005 - Première répartition.

04/1042 - Dispositif "Nos Quartiers d'Eté" - Subvention au Centre Social Rosette de Mey.

Adoptés.

- Présentation de l'appel à Projets Jeunesse des Equipements de Proximité - Note de cadrage et d'information.

Le Conseil Municipal prend acte.

FETES

04/1043 - Fêtes de fin d'année 2004 - Convention avec la Fédération Lilloise du Commerce et conventions avec les Industriels Forains.

04/1044 - Année Européenne de la Culture - Cirque du Soleil - Convention d'occupation du Champ de Mars.

04/1103 - Patinoire 2004 - Contrat d'installation sur la place Martin Luther King.

Adoptés.

Chemise n°27

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,
Adjoint au Maire

HANDICAPES

04/1055 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

Chemise n°30

Rapporteur : Monsieur CHARLES,
Adjoint au Maire

EMPLOI

04/960 - Chantiers d'Insertion et de Qualification - Lancement des opérations 2005.

04/1075 - 1er forum régional de la fonction commerciale - Subvention à l'Association Régionale des DCF (Dirigeants Commerciaux de France).

Adoptés.

.../...

Chemise n°31

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,
Adjoint au Maire

COMMERCE

04/1076 - Edition d'un guide du Routard Lille - Participation de la Ville.

04/1077 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'association "Les Commerçants Beaux-Arts République".

04/1078 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Union Commerciale Gare Opéra.

04/1079 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'union commerciale de Moulins (UCM).

04/1080 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Achat Plaisir en centre ville - GAEL (Groupement des Acteurs Economiques de Lille centre) - Subvention.

04/1081 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Union Commerciale Pellevoisin.

04/1082 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association Caulier Fives Animation.

04/1083 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention au Comité d'Animation du Vieux Lille.

04/1084 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Modification de la délibération n° 04/807 du 27 septembre 2004 - Subvention au Comité d'Animation du Vieux-Lille.

04/1085 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Association des Commerçants de la rue d'Isly (ACRI).

04/1086 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention au Syndicat des Bresseurs de la Région du Nord de la France.

04/1087 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003/2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).

04/1088 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003/2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association Wazemmes Nouvelle Aventure.

Adoptés.

.../...

Chemise n°32

Rapporteur : Madame CARLIER,
Conseillère municipale déléguée

MARCHES DE PLEIN AIR

04/1089 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Promotion des marchés de plein air - Subvention à l'Association "Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir-Région Lille" (UFC Que Choisir-Région Lille).

Adopté.

Chemise n°33

Rapporteur : Madame KECHEMIR,
Conseillère municipale déléguée

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

04/1090 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Lutte contre les exclusions.

Chemise n°35

Rapporteur : Monsieur HANNA,
Adjoint au Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

04/1093 - Association Lille Sud Insertion - Avenant n° 2 à la convention.

04/1094 - "Développement de l'image de soi" - Subvention à ABELIA.

04/1095 - Association REACTION SUD - "Table d'hôtes à Lille Sud".

04/1096 - Association Les Francas - "Mise en place d'un stage de formation BAFA sur le quartier de Lille-Sud".

04/1097 - Contrat de Ville - Programmation 2004 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

04/1098 - Association PERSPECTIVES "Le savoir, moi aussi j'y ai droit".

Adoptés.

.../...

Chemise n°36

Rapporteur : Monsieur BODIOT,
Adjoint au Maire

MAISONS DE QUARTIERS ET
CENTRES SOCIAUX

04/1100 - Centres sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs signés en conformité avec la délibération n° 03/519 du 30 juin 2003 - Autorisation de paiement de subventions diverses et attribution du solde de la subvention d'animation globale au titre de l'année 2004.

04/1101 - Maison de Quartier des Bois Blancs - Avenant à la convention du 15 octobre 2002 - Attribution du solde de la subvention d'animation globale et annulation d'une subvention.

04/1102 - Centres Sociaux - Maisons de Quartiers - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la Convention Cadre du 15 janvier 2003 - Subvention d'Animation Globale - Attribution d'acomptes au titre de l'année 2005.

Adoptés.

Madame le Maire - Je vous souhaite une bonne soirée et je suis très heureuse que nous accueillions ce soir les Conseils de quartiers pour notre habituel dîner de fin d'année qui va commencer plus tôt que prévu.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes les Lilloises et à tous les Lillois et évidemment à tous ceux qui sont parmi nous ce soir.

(Séance levée à 19 heures 30).